

Restructuration de l'IME du Bois de Saint Jean : 1 648 372 € obtenus de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

EHPAD de la Saulce : 1 047 139 € obtenus pour l'extension de l'établissement.

EPHAD de Veynes : 1 500 000 € obtenus pour le projet de fusion de la MAPAD et du logement foyer.

EPHAD d'Espinasses : soutien à son implantation.

Les Lavandes à Orpierre : financement obtenu de la CNSA pour la restructuration de l'établissement.

Dépendance : 2,5 millions obtenus de la CNSA pour le Conseil Général dans le cadre du fonds de péréquation et au titre des compensations pour les aides versées aux personnes âgées.

SPORT

Stade de foot de Gap : 61 000 € obtenus du Centre National de Développement du Sport (CNDS) pour la réalisation d'un terrain synthétique.

Complexe sportif de Saint Etienne en Dévoluy : 380 000 € obtenus du CNDS pour sa construction.

Stade de glace de Gap : 1, 3 million d'euros obtenu du CNDS.

Pôle Parachutisme de Tallard : 9000 € obtenus du CNDS pour le projet d'aménagement.

Boulodrome de Laragne : 110 000 euros obtenus du Ministère de l'Intérieur et 70 000 euros du CNDS.

TRANSPORTS

A51 : Henriette MARTINEZ a toujours défendu l'achèvement de l'autoroute et obtenu en 1996 la décision du Gouvernement, suivie de la décision de l'enquête publique de faire passer l'autoroute par Gap (projet stoppé en 1997 par la gouvernement Jospin). En 2004, la décision du tracé par Gap a été confirmée en vertu des nouvelles procédures suite au débat public, et inscrite au Journal Officiel.

Aujourd'hui, si le projet du SNIT devait confirmer l'abandon de l'A51, Henriette MARTINEZ le déplorerait vivement mais ne pratiquerait pas la politique de la terre brûlée. Il conviendrait alors de demander le maximum à l'Etat pour améliorer les infrastructures routières qui traversent le département : la RN 85 évidemment mais aussi la RD1075 cédée par l'Etat au Conseil Général dans la perspective de l'achèvement de l'A51.



avec Thierry MARIANI
et Patrick OLLIER

Rocade de Gap, carrefours de Tallard et de Chorges : opérations retenues et financées au titre du Plan de Développement et de Modernisation des Infrastructures 2009-2014.

Ligne ferroviaire : 140 millions (Etat-Région) pour la rénovation et la modernisation de la ligne des Alpes.

Interventions auprès du Ministre des Transports, du PDG de la SNCF et de Réseau Ferré de France pour l'amélioration de la ligne Paris-Briançon.

VIE ASSOCIATIVE

Depuis 2003 : 110 000 euros versés à diverses associations au titre de la réserve parlementaire.

SPA : subvention de 50 000 € au titre de la réserve parlementaire venant en déduction de la part payée par les collectivités pour le nouveau refuge à Veynes.



Visite de l'association
Les Marionnettes des Alpes

L'ABÉCÉDAIRE DES ACTIONS D'HENRIETTE MARTINEZ, VOTRE DÉPUTÉE

AGRICULTURE

Loi de modernisation de l'agriculture : mise en place depuis le 1^{er} avril 2011 de la contractualisation dans la filière fruits et légumes et la filière lait.

Plan d'aide aux agriculteurs 2009 : mesures d'allègement des charges et de soutien bancaire, soutien aux producteurs de lait de montagne, augmentation de l'ICHN, maintien de la prime à l'herbe...

Dotation Jeunes Agriculteurs 2009 : 404 000 € obtenus pour les Hautes-Alpes.

Pastoralisme - Loup : membre du Groupe national Loup. Présidente du groupe de travail sur le loup à l'Assemblée nationale.

Henriette MARTINEZ a déposé une proposition de loi pour la mise en place d'un plan de gestion du loup. Avancées obtenues auprès de la Ministre de l'Ecologie en juillet 2011 pour lutter contre le prédateur.

Filière ovine : plan d'urgence 2007-2009 - 1.043 M € pour les Hautes-Alpes.

Chasse : soutien aux sociétés de chasse dans la négociation des baux domaniaux en 2010. Vote de la Loi Chasse en juin 2011.

Filière Lavande : obtention de 1,7 M d'€ sur 4 ans pour restructurer la production.

Zonage agricole : intervention auprès du Ministre de l'Agriculture pour le maintien des aides européennes aux zones de montagne (ICHN).

Filière arboricole : 115.569 € obtenus pour les arboriculteurs touchés par la mini-tornade du 22 juillet 2010.

IGP « Pommes de Haute Durance » : l'Identification Géographique Protégée a été obtenue suite à l'intervention d'Henriette MARTINEZ auprès de la Commission Européenne pour débloquer le dossier.



Réunion Loup avec la Ministre de l'Ecologie - juillet 2011

CULTURE-FRANCOPHONIE

Henriette MARTINEZ a décoré Liliana LAZAR, romancière gapençaise d'origine roumaine de la médaille de Chevalier dans l'Ordre de la Pleïade, ordre de la francophonie et du dialogue des cultures.

Par délégation du Président de l'Assemblée Nationale, **Henriette MARTINEZ est présidente de la section française de la francophonie** et participe à ce titre à des réunions internationales de parlementaires francophones, elle travaille sur la francophonie économique.



Henriette MARTINEZ décore Liliana
LAZAR dans les salons de la préfecture

DEFENSE

Maintien de 4^{ème} Régiment de Chasseurs de Gap et renforcement de ses missions avec la création en 2009 du centre de formation initiale militaire.

Restructurations militaires :

- **Briançon** : 2 M € de l'Etat au titre du Contrat de redynamisation du site de défense.

- **Tallard** : 500 000 € ont été alloués à la restructuration du site de l'ALAT.



Inauguration de la stèle de la FNACA
à Laragne

ECONOMIE-EMPLOI

Plan de relance dans les Hautes-Alpes :

soutien à l'activité : 3 909 782 euros engagés par l'Etat au titre de l'investissement public dont la rénovation de la cité Desmichels à Gap.

soutien aux entreprises : 25 574 214 euros versés aux entreprises au titre de la garantie de prêts et de prêts OSEO, mesures de trésorerie, octroi de délais de paiement, remise de dettes, de créances fiscales ou sociales, remboursement de crédit de TVA...

soutien aux collectivités : 23 M d'€ versés aux collectivités au titre du remboursement anticipé de la TVA pour financer des travaux. 3 734 738 euros pour le Conseil Général au titre du fonds spécial de soutien aux départements et du fonds de péréquation des droits de mutations à titre onéreux.

soutien aux particuliers : 12 395 foyers ont bénéficié de réductions d'impôt sur le revenu pour un montant total de 2 211 306 euros et 20 223 bénéficiaires ont obtenu diverses primes. 2166 personnes ont bénéficié de 2 166 000 euros au titre de la prime à la casse.

Contrats aidés : 895 contrats aidés en 2010 (746 en secteur non marchand et 141 en secteur marchand) correspondant à un engagement financier de l'Etat à hauteur de 3 850 000 euros.

Loi Scellier : intervention auprès du Ministre du logement, après Gap, c'est l'ensemble du département qui est éligible au dispositif d'investissement locatif privé.

Pôles de compétitivité : intervention auprès du Ministre de l'Espace Rural pour assurer la pérennité des financements.



Visite d'une entreprise à la Bâtie-Neuve

FINANCEMENTS AUX COMMUNES

Depuis 2002, 872 000 euros attribués par Henriette MARTINEZ pour divers investissements sur sa Réserve Parlementaire .

Toutes les communes de la circonscription en auront bénéficié en 2012.



Inauguration des panneaux de signalisation de la montagne de Jubéo à Saint Genis

FORMATION-EDUCATION

Institut des Métiers (ex-CFA) de Gap : dans le cadre du Grand Emprunt, soutien au projet d'extension des locaux et de construction d'hébergement pour les apprentis.

Etudiants : versement de 10 mois de bourse au lieu de neuf jusqu'à présent, relèvement des plafonds de revenus pour l'obtention d'une bourse, aide de 200 euros pour souscrire à une mutuelle.

Ecole : obtention de crédits supplémentaires pour le renouvellement des emplois de vie scolaire.



Visite de l'Institut des Métiers avec Frédéric LEFEBVRE, Ministre de l'Artisanat et des PME

INTERNATIONAL

Membre de la commission des Affaires Etrangères, Henriette MARTINEZ est rapporteure du budget de l'Aide au développement lors du vote de la loi de finances. Elle siège au conseil d'administration de France Expertise Internationale.

Parlementaire en mission par délégation du Premier Ministre, elle a rédigé un rapport sur l'aide multilatérale qui fait autorité. Elle intervient dans de nombreux colloques.

JUSTICE-SECURITE

Maintien de la Maison d'arrêt de Gap après avoir obtenu sa rénovation pour l'amélioration des conditions de détention et de travail du personnel pénitentiaire.

Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale : maintien obtenu.

Tribunal de Grande Instance de Gap : effectif supplémentaire obtenu.

Commissariat de Gap : extension-réhabilitation obtenue du Ministre de l'Intérieur avec les crédits nécessaires.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Henriette MARTINEZ a contribué par son travail à l'évolution des lois sur la réorganisation de la protection de l'enfance et la lutte contre la maltraitance, les enfants disparus, la cyberpédocriminalité mais aussi sur la réforme de l'adoption.

Elle est intervenue sur le statut du beau parent, les difficultés des enfants pauvres...



10^{ème} Fête des Enfants à Gap - juin 2011

13 janvier 2011: l'Assemblée Nationale a adopté la proposition de loi d'Henriette MARTINEZ relative au suivi des enfants en danger par la transmission des informations d'un département à l'autre quand les familles déménagent.

Organisation de la Fête des Enfants à Gap marquant ainsi chaque année l'engagement d'Henriette MARTINEZ en faveur de la protection de l'enfance.

QUESTIONS DE SOCIETE

Fin de vie : auteure de deux propositions de loi, Henriette MARTINEZ a voté pour le droit de mourir dans la dignité.

Droits des homosexuels : Henriette MARTINEZ a voté pour l'égalité des droits civils pour les personnes de même sexe.

Ces deux propositions de lois n'ont cependant pas été adoptées.



Réunion à Gap avec Jean Luc ROMERO, Président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

RURALITE

3 Lacs de Rochebrune : soutien au projet de reconstruction et aide financière obtenue d'ERDF.

Pôles d'excellence rurale : 4 pôles créés dans les filières aéronautique, agroalimentaire, bois et tourisme.

TNT : intervention pour divers problèmes locaux sur la réception de la télévision numérique terrestre.

ZRR : obtention du maintien du dispositif des exonérations fiscales et sociales accordées aux entreprises du secteur sanitaire et social situées en zones de revitalisation rurale.



Visite du chantier des 3 Lacs de Rochebrune

SOCIAL-SANTE

CHICAS : 48 200 000 € dans le cadre du Plan Hôpital 2012 pour l'extension de l'hôpital de Gap.

Pôle Enfance les Marronniers à Gap : 2,3 M€ obtenus de l'Etat et de la CNSA pour l'accueil des enfants handicapés des Hautes-Alpes.